

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

SECRET N° 218 /PR/SGG

ANNÉE 1967

LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE,

AMPLIATIONS :

PR 4
MFAE 4
MTP 4
MINISTERES 10
SGG 4
DGF 1
DB - CF - DC 3
DI - SOLDE 2
TRESOR 4
IAA 2
PRESSE 1
Gde Chance 1
DAE 2
JORD 1
CS 6
DGAJL 2

LEASE :
LE CONTROLEUR
FINANCIER

C. MIDAHOEN

- VU la proclamation du 22 Décembre 1965 ;
VU le Décret N°147/PR du 16 mai 1967,
portant formation du Gouvernement ;
VU le Décret n° 215/PR du 16 Mai 1966, détermi-
nant les services rattachés à la Présidence
de la République et fixant les attributions
des membres du Gouvernement ;
VU le Décret n°139/PR du 16 Mars 1966, fixant les
rémunérations, les indemnités et les presta-
tions en nature allouées au Président de la
République, au Président de la Cour Suprême,
aux Membres du Gouvernement, aux membres des
Cabinets présidentiel et ministériels, au
Secrétaire et au Secrétaire-Adjoint du Gou-
vernement ;
VU le Décret n°41/PC-SGG du 16 Avril 1964, fixant
la liste des emplois ou charges pour lesquels
la nomination est laissée à la discrétion du
Gouvernement ;
VU les nécessités de service ;

Sur proposition du Ministre des Travaux Publics

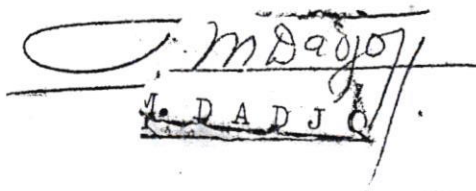
DECRETE :

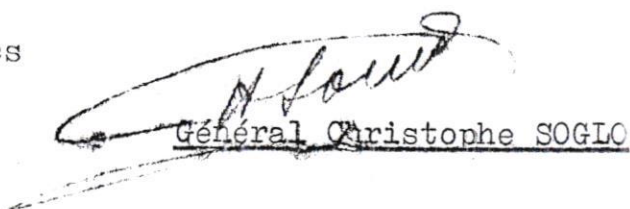
ARTICLE 1er. - Monsieur NIERI Jean-Pierre, Géomètre, est
nommé Conseiller Technique du Ministre des Travaux Publics
cumulativement avec ses fonctions actuelles.

ARTICLE 2. - Le présent décret qui a effet pour compter du
7 Juin 1966 sera publié et communiqué partout où besoin sera. /-
Fait à COTONOU, le 28 Juin 1967

Par le Président de la République

Le Ministre des Travaux Publics


M. DADJO


Général Christophe SOGLO

Le Ministre des Finances, des Affaires
Economiques et du Plan.

